



# Guyane Promo Santé

Association loi 1901 (JO du 24/11/07)  
N° SIREN 501 219 034

Cayenne, le 1<sup>er</sup> juillet 2024

## Objet : convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Madame, Monsieur,

Les membres de l'association Guyane Promo Santé sont priés de se réunir à l'**Assemblée Générale, mardi 16 juillet 2024 de 9h00 à 13h** (accueil à 8h30), à l'**Appartement Pédagogique de GPS – Bât. Kantia - Appt 144, Lotissement Jacarandas, à Cayenne.**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AG du 16 juin 2023
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité 2023 (incluant le rapport de gestion 2023 p. 8 à 13 et les Perspectives 2024 p. 37)
- Comptes et Rapport de gestion 2023
- Rapport du commissaire aux comptes 2023
- Affectation du résultat des comptes 2023
- Quitus au Président et au Trésorier
- Budget prévisionnel 2024
- Orientations 2024
- Modification des Statuts et du Règlement intérieur
- Renouvellement de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration (mandat de 2 ans) : *chaque candidat doit rédiger une profession de foi (voir coupon réponse) et la faire parvenir à GPS au plus tard le mercredi 10 juillet 2024 afin d'être publiées sur le site internet [www.gps.gf](http://www.gps.gf)*  
Les membres élus se réuniront ensuite en Conseil d'administration de 14h à 15h, après l'Assemblée Générale, afin d'élire les membres du Bureau.
- Questions diverses

**Les documents sont téléchargeables sur le site internet [www.gps.gf](http://www.gps.gf) dans le menu GPS > Vie associative : <https://gps.gf/vie-associative-2/>.**

**Il est important de nous retourner votre coupon réponse afin de confirmer votre présence à l'AG, ou donner votre procuration.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Emmanuelle BIHAN,  
Présidente

  
**Guyane Promo Santé**  
4, Rue Félix Eboué  
97300 CAYENNE  
Tél.: 05 94 30 13 64 - Fax: 05 94 35 84 80  
[contact@gps.gf](mailto:contact@gps.gf) - [www.gps.gf](http://www.gps.gf)